

Objectif



Bulletin de l'Union SUD Crédit Agricole

Sommaire

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Atlantique Vendée
- Page 3 : Guadeloupe
- Page 4 : Assemblée Générale CA Sa
- Page 5 : NICE
- Page 6 : Parole de Lorrain
- Page 7 : Temps de travail
- Page 8 : Retraites
- Page 10 : AG CA Sa
- Page 12 : Libres expressions
- Page 13 : Palestine
- Page 14 : No Pasaran
- Page 16 : Femmes
- Page 17 : Être une femme
- Page 18 : RTT...Solidaires...
- Page 19 : Tarzoon
- Page 20 : de lianes en lianes

Union SUD Crédit Agricole

144, boulevard de la Villette
75019 PARIS

Tel : 06 30 85 81 94

Mail : sudcam@free.fr
objectifsud@hotmail.fr

www.sudcam.com

n° 103

Été 2017

Union
syndicale
Solidaires

www.solidaires.org

LE PARADOXE D'ABILENE

Pour la plupart des personnes, ça ne veut pas dire grand-chose et on voit mal en quoi nous sommes concernés en tant que salariés du CA. Pourtant, c'est une technique de management utilisée dans notre belle et formidable entreprise, pour faire valider une décision par un groupe alors que chacun pense, individuellement, que cette décision est mauvaise.

A l'origine, une histoire toute bête. Un vieux couple reçoit sa fille et son mari dans la petite ville de Coleman au Texas. Ils sont assis sous un porche à siroter tristement une citronnade dans une chaleur ahurissante. A un moment, le père propose qu'ils aillent se restaurer à Abilene, qui se situe à environ 80 kilomètres. La fille, pour faire plaisir à son père, accepte. Le gendre, bien que trouvant cette idée absurde, ne dit rien de peur de contrarier son épouse qui ne voit pas souvent ses parents. La mère suit le mouvement sans dire quoi que ce soit.

Ils partent donc pour Abilene, entassés dans une vieille Buick dont la climatisation est en panne, dans une chaleur étouffante et sur une route poussiéreuse. A Abilene, ils mangent un déjeuner médiocre dans un endroit glauque. Ils reviennent à Coleman épuisés et très déçus de leur périple. Ce n'est qu'une fois arrivés à la maison qu'ils se rendent compte que personne ne voulait y aller.

Le père a proposé de peur que sa fille et son gendre ne s'ennuient. La fille a voulu faire plaisir à son père. Le gendre a eu peur de contrarier sa femme, qui voit très peu ses parents. Quant à la mère, elle a accepté sans rien dire, pour ne pas être en reste.

Transposé dans le contexte du travail, le paradoxe d'Abilene trouve sa source dans la crainte de chaque participant à un groupe de travail ou une réunion, de s'exprimer pour donner son avis et de se trouver isolé, de passer pour un con, ou d'être exclu. Plutôt que de donner son opinion, on valide une décision, qu'on sait mauvaise depuis le départ, en espérant que d'autres ne valideront pas. Souvent, chacun croit qu'il est seul à penser ne pas être favorable à la décision. C'est la peur de s'exprimer qui fait que de mauvaises décisions sont prises.

Le meilleur exemple que l'on peut trouver c'est celui des conseils d'administration du Crédit agricole. Les administrateurs valident des décisions sans poser de questions sur des dossiers parfois très techniques. Ce principe est appliqué aux groupes de travail faisant participer des salariés. Les directions ont ensuite beau jeu de dire que ce sont les salariés qui ont demandé ce résultat, alors que les dés étaient pipés depuis le départ.

Il est important de sortir de ce paradoxe, en sachant bien l'identifier et en rompant la loi du silence : une question bien amenée, un doute exprimé, et c'est la porte ouverte à l'expression de chacun, principal ennemi de ce type de management. Soyez très vigilant quand on vous dit : « on est bien d'accord, on y va comme ça ».

Regardez autour de vous et vous verrez qu'on retrouve partout ce paradoxe : une proposition d'aller au restaurant alors qu'on n'en a pas envie... C'est bien plus grave lorsqu'un directeur dit à ses cadres que compte tenu du contexte, de la situation, les décisions à prendre dans le cadre de la BMDP relèvent typiquement du paradoxe d'Abilene ■

Atlantique-Vendée : Le conflit n'est pas terminé !

Après 4 journées d'un conflit lourd et stressant, la direction reste fermée et peu ouverte au dialogue. Elle fait très peu d'avancées et chaque fois que les organisations syndicales, dans un esprit d'ouverture, font une proposition, la réponse est : **NON**, sans aucune autre forme de discussion. Il est à noter que c'est la première fois que toutes les organisations syndicales appellent à la grève, même si les cadres, plutôt mal à l'aise dans ce genre de situation, ont très vite accepté le peu d'avancées de la direction, oubliant les autres points restant à négocier, ou s'asseyant dessus.

La direction, craignant que les grévistes n'envahissent l'assemblée de la CR comme en 2011, a déplacé celle-ci un mercredi, jour de temps partiel, au milieu des vacances scolaires. Autant dire que la mobilisation s'en est ressentie, ce qui fait beau jeu de nos dirigeants, et démotive ceux qui font l'effort d'être présent et se privent de salaire en faisant la grève.

Contrairement au SNECA et contrairement à ce que nous pensions, la CFDT a décidé de ne pas signer le protocole de fin de conflit, rejoignant donc la position que nous avons adoptée.

Comme nous l'avons dit, si la CFDT avait fait le choix inverse nous l'aurions respecté car nous privilégions avant tout les rapports sereins que nous souhaitons entretenir avec les autres Organisations Syndicales.

En effet, face à une Direction autoritaire qui souhaite mettre les syndicats sous sa botte, nous pensons que l'union des syndicats est nécessaire si nous souhaitons obtenir des résultats concrets en termes d'amélioration des conditions de travail.

La Direction trouve « *dommage* » qu'il n'y ait que 9 postes de créés au lieu de 18 si les 3 Organisations Syndicales avaient toutes accepté le protocole... Si elle trouve vraiment ça « *dommage* », elle a le pouvoir de les créer puisqu'elle est souveraine dans cette décision. C'est donc une mauvaise volonté de sa part. La direction est tout à fait consciente du manque de personnel et ferme les yeux, mettant ainsi en difficulté ceux qui aujourd'hui sont la tête sous l'eau.

Elle préfère ne créer que 9 postes afin de faire porter le chapeau aux syndicats SUD et CFDT ; syndicats qu'elle juge responsables du conflit récent.

Elle a donc choisi une position radicale ... elle aura donc les syndicats qu'elle mérite : des syndicats radicaux !

La lutte va continuer, probablement d'une autre façon. Les salariés de notre CR sont en très grande souffrance. La direction en a conscience mais n'est pas disposée à ouvrir les yeux. Le digital est un prétexte à une réorganisation de réseau destructrice des conditions de travail.

Le bras de fer continue ■



CALENDRIER MILITANT SUD Crédit Agricole

- Bureau National SUD CAM : 6 septembre
- 10^{ème} CONGRÈS SUD CAM 2017 : 19 & 20 Septembre à Lecture (32700 Gers)
Camping le lac des 3 vallées, (arrivée possible le 18/09, départ possible le 21/09)
- Conseil National de SUD CAM : 21-22 Novembre

Solidaires

- 05 & 06 Juillet : Comité National (Organisations syndicales & Solidaires Locaux)
- 07 Septembre : Bureau National (Organisations syndicales)
- 04 & 05 Octobre : Comité National (Organisations syndicales & Solidaires Locaux)
- 09 Novembre : Bureau National (Organisations syndicales)
- 07 Décembre : Bureau National (Organisations syndicales)

Liens Utiles

Sur les formations disponibles de Solidaires : <https://www.solidaires.org/-La-formation-syndicale->

Sur les questions de santé au travail : <https://solidaires.org/La-petite-Boite-A-Outils-site-Solidaires-dedic-aux-conditions-de-travail>

GUADELOUPE : après le conflit

La situation en Guadeloupe n'évolue malheureusement pas dans le bon sens. Les organisations syndicales, dont le SUNCAG SUDCAM, ont demandé régulièrement à la direction l'ouverture des négociations sur le sujet de la rétribution globale. Ces différentes demandes sont restées vaines. Il semble que la volonté de la direction soit d'isoler la Guadeloupe, pour contraindre les collègues à accepter des conditions qui seront sans doute minimalistes.

La direction vient de décider d'annuler la NAO au dernier moment pour la reporter de manière unilatérale au 29 juin, sachant que la date butoir est le 30, sans fournir au préalable de projet d'accord. C'est tout simplement inadmissible et c'est la preuve que le dialogue social est une fois de plus bafoué dans cette caisse régionale.

Selon la direction, la situation de la CR est catastrophique et un accord sur la rétribution globale mettrait en péril l'avenir de la caisse. Pourtant, cette dernière a réalisé 25 millions d'euros de résultat en 2016, après avoir passé un fort montant de FRBG. Rappelons qu'il y a 460 salariés en Guadeloupe. Les effectifs sont en baisse, le PNB en hausse, malgré un mois complet de grève très fortement suivi. Alors, que faut-il de plus ? Dans le même temps, un directeur financier a été recruté (débauché de la Caisse d'Epargne), avec maison de fonction, voiture, prime vie chère... Une DRH a aussi été recrutée.

La direction a demandé un quitus aux organisations syndicales pour mettre en place ses projets : **REFUS**. Elle a diligenté un audit économique qui va dans le sens de ce que souhaite la direction. Ce rapport est contesté par l'ensemble des organisations syndicales. La direction veut faire cautionner ses mensonges.

La situation est grave au CA de la Guadeloupe. La direction applique une stratégie de pourrissement. Les salariés ne sont pas dupes et s'inquiètent de plus en plus. Nous sommes proches de la situation d'il y a un an, peut être à l'aube d'un nouveau conflit.

Qui en portera la responsabilité ?

La FNCA a été régulièrement interpellée sur le sujet et dit ne pas avoir de droit d'ingérence dans une CR quelle qu'elle soit. Dont acte. Mais il est hors de question d'abandonner nos collègues de Guadeloupe. Si la FNCA veut passer en force, SUDCAM agira en justice pour faire respecter l'accord national : l'accord sur la rétribution globale ne peut se mettre en place que si toutes les caisses régionales signent un accord en local. S'il doit y avoir un échec, ceux qui ont tout fait pour faire échouer cet accord devront être sanctionnés : les salariés le sont pour bien moins ■



Un petit TOURS et pi s'en reviendront !

Capitale du comté de Tours qui deviendra la Touraine, le jardin de la France, première ville de l'industrie de la soie voulu par Louis XI, capitale royale sous les Valois avec ses châteaux de la Loire, capitale de loyauté pour Henri III et Henri IV pendant les guerres de religions et ville de repli en 1940 qui lui vaudra d'être en partie détruite, Tours a accueilli l'Assemblée Générale de CAsa et le Conseil National de SUDCAM. Quelle coïncidence !



De fait, comme nous le faisons tous les ans, la présence colorée des jaunes et rouges a donné un côté festif et détonnant avec les costards cravates des actionnaires et dirigeants.

La presse n'a point goûté à l'évènement ou peut-être a-t-elle été muselée par le géant vert. Si l'activisme de SUD en est peut-être une cause, force est de constater que notre présence est diversement appréciée par les capitalistes amateurs et certains dirigeants.

La palme d'or du snobage ostentatoire dont l'arrivée remarquée, oreille collée au téléphone, zigzagant en évitant tout le monde, sans dire bonjour ni merde et sans se soucier des revendications des salariés est délivrée cette année à l'unanimité du jury à..... (roulement de tambour).....Madame CHRETIEN

.....(sonneries de trompettes),.....directrice des ressources humaines..... (couacs acoustiques). En effet, elle fut la véritable icône de cette nouvelle guerre de religion entre CHRETIEN et protestants, mais ce coup-ci, point de carnage, juste du mépris.

Certains ont empruntés des souterrains pour éviter la foule Sudiste, d'autres ont refusé les tracts car ils sont bien au-dessus des expressions populaires, mais beaucoup l'ont emporté dans la salle de l'AG par politesse ou par intérêt.

Une demie poignée de CGTistes étaient aussi présents, nous ont accompagné également, des amis de la terre, des indiens, des cow-boys, des employés municipaux pour installer les stands de la fête du vin, des clodos, des touristes, des passants, un clébard, des cyclistes, bref un bon petit monde plutôt sympa.

La prochaine AG CAsa sera sûrement à Paris l'année prochaine, soyons-y encore nombreux et encore plus sympas !



NICE, UN CAS D'ÉCOLE

En 2010, les Caisses régionales lancent, sous l'égide de la FNCA, le projet NICE : Nouvelle Informatique Convergente Evolutive. 7 ans plus tard, l'informatique qui n'est plus nouvelle n'est toujours pas convergente ni évolutive : elle est sous-traitée et médiocre ! Et comme toujours, les salariés payent un lourd tribut aux errements managériaux...

Hormis pour le personnel informatique, les promesses de NICE étaient chatoyantes : 450 millions sur la table, amortis en 2 ans, pour passer de 5 systèmes informatiques régionaux à un seul système d'information sur la base d'une souche AMT, avec 2 GIE (CAS et CAT, fusionnés en 2015 pour devenir CATS), recentrés sur 16 sites en France avec un objectif : **concevoir une ergonomie générale de poste de travail identique à l'interface client internet**. Une logique de "dématérialisation" et de "cross-canal", maîtres mots des nouvelles procédures convergentes et une révolution attendue dans la phase 2 : le Portail Unique Client Collaborateur, à déployer en 2014, sur la base d'applications similaires clients – collaborateurs, conçues pour être disponibles sur tous les terminaux possibles sans redéveloppement. Le tout en passant le budget informatique annuel des Caisses de 750 à 500 millions, avec un indéniable souci d'indépendance, les prestataires de services étant cantonnés à absorber les pics d'activité liés à la mise en œuvre transitoire. Avec une volonté affirmée d'économies se traduisant par une incontournable réduction d'effectifs de 2500 à 1500 salariés.

Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent !

En 2017, le PUCC est devenu Poste Collaborateur, exit la convergence et le développement unique. Le surcoût de bascule est de 366 millions avec moins de fonctionnalités. Les coûts informatiques ont peut-être régressé mais les fonctionnalités également... L'indépendance est mise à mal : la V2 a été quasiment sous-traitée dans son intégralité et sans transfert de compétence entre SSII et CATS où l'on ne compte plus que 1399 salariés. L'agilité reste un vœu pieux, l'innovation est à la traîne, la dématérialisation peine et le cross-canal un idéal à atteindre. Les utilisateurs sont loin, très loin d'être satisfaits par la qualité du système technique, d'un accès lourd, peu convivial, consommateur d'énergie, sans gain réel de productivité ni amélioration de la qualité de vie au travail.

Surcoûts, régressions, retards et abandons jalonnent le cheminement de NICE depuis sa conception, du simple fait d'une inadéquation des moyens aux ambitions affichées ; inadéquation résultant d'une volonté première de comptabiliser impérativement des économies pour déga-

ger un consensus. Cette opposition entre créativité et budgets est à la source de décisions contradictoires, illustrations malheureuses du principe de Peter et condensé des paradoxes de Condorcet, d'Arrow et d'Abilene réunis ! Résultat : sous-estimation systématique de la charge de travail, appréciée sur des bases imprécises de dimensionnements, délais, fonctionnalités, cibles, avec en outre une sous-évaluation des compétences nécessaires. Il en va ainsi des contraintes de temps imposées sans aucune justification réelle et lourdes de conséquences sur la qualité du changement.

Dans la même logique, la conduite sociale du projet n'est en rien exemplaire : ainsi, l'adaptation des salariés à l'évolution des méthodes de management de projet n'a reçu ni la formation ni l'accompagnement nécessaires ; ainsi, les équipes sont-elles insuffisamment dimensionnées ; ainsi, la charge de travail a été sous-évaluée ; ainsi, la gestion du temps et la définition des périmètres d'activité sont sources de stress ; ainsi, la rétribution n'est pas à la hauteur des pratiques du marché et de la reconnaissance attendue...

Parmi les causes, retenons également le choix "politique" de la plus mauvaise des 5 souches : AMT, la plus régressive en phase d'évolution, la moins amendable et la moins évolutive aux dires des informaticiens ; enfin, une organisation transitoire ni budgétée ni chiffrée.

La gouvernance par les coûts, par idolâtrie du coefficient d'exploitation, a montré ses limites sur ce projet d'envergure. Par-delà les ego et les carrières de quelques hiérarques imbus d'eux-mêmes, notre devoir d'interpellation se conçoit dans le souci des informaticiens et des utilisateurs que nous sommes mais aussi dans l'intérêt client et de la compétitivité de l'entreprise, pour nos emplois de demain. Nous devons mener un travail de terrain pour identifier concrètement avec les salariés les points de correction et d'amélioration dans la conduite du projet, à l'étape intermédiaire de la V2 et avant la V3. Le processus est engagé, reste à dégager du temps et des énergies pour le mener à terme ■



« Putain de Politicard »

En cette période printanière ne fleurissent pas dans nos Caisses régionales que des arbres et du muguet. Il y a aussi les traditionnels plans de rattrapage commerciaux. On en plaisante souvent avec les collègues en se disant qu'à peine la première semaine de l'année terminée, on n'est de toute façon déjà pas dans "le trend", comme disent aujourd'hui les managers version 2.0.

Bref, le principe d'un plan de rattrapage est toujours le même : te faire cravacher comme un bourrin pour réaliser tes objectifs qui ont bien entendu été revus à la hausse cette année, comme ceux de l'année d'avant et toutes celles qui ont précédé. Je ne vous apprend rien, n'est-ce pas ?

Et pour réaliser un tel exploit, nos Directions disposent d'un outil formidable et d'une bonne dose de connerie. L'outil comme toujours est informatique, en l'occurrence il s'agit d'Excel et des ses tableurs. Pour la dose de connerie, je me dois de vous l'illustrer par l'exemple.

Ainsi dernièrement, nous (les salariés) avons été convoqués par nos responsables pour remplir lors d'un entretien en face à face un tableau dans lequel nous prenions des "engagements" commerciaux. Sur un beau document Excel bien chiadé, que le Directeur de Groupe avait dû mettre une bonne semaine à mettre en page tellement il bosse dur, nous écrivions notre nom puis le nombre de contrats d'épargne, d'assurance, de prévoyance, que nous nous "engagions" à réaliser avant la fin du mois de Juin. Ce



document était alors conservé par le Manager et rendez vous était d'ores et déjà pris pour se revoir à la fin du dit plan de rattrapage.

Ils sont forts quand même ces cabinets de consulting pour enseigner à prix d'or à nos responsables comment ne plus s'emmerder à se salir les mains à nous fixer des objectifs ! Laisser les salariés s'autoflageller, il fallait y penser... Bien sûr que personne n'oserait se fixer des objectifs trop bas et pas assez ambitieux. Bien sûr que personne n'oserait proposer moins que son collègue d'à côté. Et bien sûr que peu d'entre nous arriveraient à atteindre ses engagements, à moins de travailler comme un forcené à coup d'heures supplémentaires.

Le procédé ayant déjà été exercé sur quelques-uns de mes collègues, je ne pouvais me résoudre moi Syndicaliste avec un grand S à laisser les choses se passer de la sorte.

D'abord, cela ferait l'objet d'une question de Délégués du Personnel c'était sûr. Mais il fallait trouver un moyen plus rapide d'agir surtout que mon entretien était prévu dans 15 minutes.

Quand mon tour fut venu donc et que la première question fatale arriva « *Combien t'engages-tu à faire de contrats d'assurances d'ici fin Juin ?* », j'ai tourné ma langue 7 fois dans ma bouche avant de répondre que je ne pouvais pas m'engager. « *Comment ça ?* » me dit mon supérieur sentant déjà le vent de la révolte se lever en moi. « *Ben oui* » dis-je, « *le fait que le client accepte de souscrire un contrat d'assurance ne dépend pas que de mon talent de commercial, il dépend aussi de ses besoins. Puis cela dépend également de nos tarifs ou des propositions de la concurrence, donc je ne peux pas m'engager sur quelque chose dont je ne suis pas certain* ».

Un ange passa. Quelques secondes qui parurent une éternité avant que je reprenne « *Mais si tu veux je veux bien prendre l'engagement de proposer un devis à chaque client que je verrai...sans avoir toutefois avoir la certitude qu'il acceptera* ».

« *Et sur l'épargne et la prévoyance ?* » me demanda t-il. « *Ben c'est pareil* » dis-je sans pouvoir continuer, puisque, coupé par mon responsable pour le moins contrarié : « *T'es un Putain de Politicard* » me dit-il, « *tous ceux que j'ai convoqués jusqu'ici ont rempli leurs engagements et toi tu m'expliques que tu ne peux pas t'engager sur quelque chose dont tu n'es pas certain compte tenu de la concurrence-du client-du tarif, et bla bla bla. T'es un politicard, je ne lutte pas avec toi, tu peux sortir.* » me dit-il.

Le mec était au bord de la crise de nerfs et je ne me suis pas fait prier pour sortir sourire en coin. Je ne me suis pas gêné non plus pour raconter à mes collègues qui devaient encore passer en entretien comment j'avais paré le coup. Le bouche à oreille a rapidement eu son effet et nous n'entendons plus parler depuis ce jour de plan de rattrapage (vigilance tout de même). Au syndicat, on va bien sûr communiquer en masse auprès des salariés.

Il m'avait un peu vexé le con avec ce « *putain de politicard* », terme peu flatteur en cette période d'élection, encore que dans sa bouche cela avait finalement une tout autre résonance. De toute façon, pour que les choses soient bien claires, personnellement des engagements dans ma vie je n'en ai jamais pris. Si ! Un, et je ne compte pas en changer. Il est syndical et pour l'Union SUDCAM. A bon entendeur !

Toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

Suivi du temps de travail en Aquitaine

Depuis des années SUD se bat pour que le temps de travail soit effectivement comptabilisé et que les heures supplémentaires soient reconnues. Les règles et les outils mis en place en fin d'années ne nous semblaient pas satisfaisants pour personne. Nous avons entendu les nombreuses remontées du personnel sur la question, l'importance pour lui d'avoir plus de souplesse dans son organisation et le stress que tout cela engendrait pour lui. C'est pourquoi nous avons à cœur que les négociations sur le sujet aboutissent. Le nouvel accord réaffirme le principe selon lequel les dépassements doivent être demandés ou effectués avec l'accord du manager. Le principe de base est qu'il faut respecter ses horaires de travail. Chaque minute travaillée comptera (c'est la fin de la non-prise en compte des dépassements inférieurs à 1h par semaine). Nous aurons +/- 10 mn de tolérance à l'embauche et à la débauche **mais le temps de travail sera effectivement comptabilisé, contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui.** Pour faire simple, si ton horaire d'embauche est 8h45 mais que tu pointes à 8h37, la bécane te comptera les +8 mn, si tu pointes à 8h50 tu auras -5mn dans ton compteur. Pareil pour la débauche à l'envers bien sûr. En gros, on est sur la demande de SUD avec le temps réel compté, dans une tolérance de +/- 10 mn autour de l'horaire fixe. C'était une demande forte de SUD. Un compteur +/- 16h au semestre sera mis en place. Le but étant de réguler son temps de travail au fil de l'eau. La prise du repos compensateur (si au terme du semestre le compteur n'est pas à zéro) devra se faire dans les trois mois qui suivront son enregistrement. La majoration sera de 25 % sur les 8 premières heures et à 50 % entre la 8^{ème} et la 16^{ème}. Nous aurions souhaité que la majoration soit

de 150% dès la première heure mais la direction ne nous a pas suivis sur ce terrain. Il sera demandé d'avoir un pilotage régulier sous couvert du manager de manière à réguler le compteur au plus près du 0 (39h en moyenne en accord avec la loi). La régulation sera demandée en priorité avant l'acceptation des RTT, des congés, du CET... Elle se fera sur proposition du salarié mais devra être validée par le manager, sous réserve des nécessités du service. Par contre le manager pourra imposer les récupérations si aucun consensus n'est trouvé avec le salarié. Pour le siège, la récupération pourra se faire (avec accord du manager) durant les plages fixes et (ou) variables. Pour le réseau, elle récupération pourra également se faire durant les horaires d'ouverture agence. Enfin, les 16h seront un maximum, aucun dépassement ne sera autorisé au-delà, il faudra récupérer au préalable, sauf dérogation très exceptionnelle demandée par un directeur de pôle, de filière, de secteur géographique (aquitaine ouest, aquitaine est, bordeaux métropole). Par ailleurs, la Direction s'est engagée à mettre en place un outil simple et fonctionnel (contrairement à l'existant). La Direction ayant répondu à la majeure partie de nos demandes, sanctuarisant le principe des 39H de travail par semaine et bien que nous aurions vraiment souhaité que les heures dans le compteur soient davantage majorées, conscient de l'importance du sujet pour l'ensemble des salariés de l'entreprise, SUD sera signataire de cet accord. Nous pensons que cela aura l'avantage d'enfin quantifier les heures réalisées et avec ce système, certaines situations où la charge de travail est disproportionnée seront ainsi mises en exergue et la Direction devra enfin se pencher sur ces cas ■

LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL : UNE NÉCESSITÉ ?

La loi travail, ainsi que le projet de notre nouveau président, reposent dès le départ sur un postulat erroné : s'il y a du chômage, c'est la faute au code du travail qui est trop pénalisant pour les entreprises. Pourtant, quand on y regarde de plus près, d'autres textes sont beaucoup plus contraignants pour les entreprises : toutes les règles régissant le commerce international, ceux sur les normes environnementales... Si les entreprises françaises n'embauchent pas, c'est aussi parce qu'il n'y a pas de commandes. Certes, le code de travail a pris de l'embonpoint. Mais c'est uniquement par l'ajout de jurisprudences.

Quand on regarde du côté des profits, on ne peut que constater qu'il n'y a jamais eu autant d'argent, autant de richesses produites. Pour le bénéfice de qui ? Il n'y a pas si longtemps, un monsieur bossu de MEDEF a promis 1 million d'emplois contre des réductions de charges. Les charges ont baissé de 41 Milliards d'euros ? Où sont les emplois promis ? Et pendant ce temps-là, les dividendes distribués par les entreprises du CAC se sont envolés (+ 17 % en 2016). Cette réforme est basée sur un mensonge, véhiculé par des médias à la solde du gouvernement ou de grands groupes.

Le code du travail va être revu de fond en comble et va subir une cure d'amaigrissement forcée sans précédent, renforçant le pouvoir des patrons au détriment des salariés. Ne rêvons pas, cette réforme ne créera pas d'emplois. Mais elle rendra les emplois existants beaucoup plus précaires. Le salarié pourra être viré du jour au lendemain. Il deviendra corvéable à merci. Est-ce cette société que nous voulons alors qu'il y a de plus en plus de richesses pour le seul bénéfice de quelques-uns ? N'oublions pas que le code du travail est le fruit de luttes sanglantes issues de l'exploitation des ouvriers.

Et si l'histoire se répétait ?

Les mauvais comptes de la retraite

La retraite par compte notionnel, gâteau empoisonné macronien.

Le jeune Macron s'occupe des futurs vieux. Il leur promet un avenir radieux, car universel et égalitaire. Et simple à comprendre : « Un euro de cotisation donnera le même droit à pension pour tous. » Fini les interminables discussions sur l'âge de départ en retraite ou la durée de cotisation. Fini les différences entre régimes. Encore plus fort que la retraite par points, le compte « notionnel » résout tous les problèmes démographiques ou économiques de financement des retraites. Telle est la litanie d'inepties proférées par ceux qui veulent accomplir (enfin !) une réforme « structurelle » des retraites.

De quoi s'agit-il ? On ouvre un compte virtuel (c'est pour cela qu'il est dit « notionnel ») à chaque salarié. Ce compte n'est pas financier : aucun titre n'est acheté, rien n'est placé sur les marchés. On enregistre le montant des cotisations du salarié. Le montant de la pension sera alors égal à ce capital virtuel actualisé divisé par un coefficient dépendant de l'espérance de vie de la génération à laquelle appartient le salarié au moment où il part à la retraite et du taux moyen de progression du revenu par tête. On applique le principe de la « neutralité actuarielle », selon lequel le total des sommes perçues pendant tout le temps de retraite est le même, quel que soit l'âge de départ. Bien que les cotisations servent toujours à payer les pensions du moment, le système par répartition devient une fiction. On substitue la notion de salaire différé à celle de salaire socialisé en consacrant la contributivité individuelle stricte, qui élimine toute redistribution, aussi mince soit-elle.

Le salarié décide ainsi de partir à la retraite quand il veut : quoi de plus juste en apparence puisque son capital virtuel de cotisations dépend de l'espérance de vie ? Mais, au sein d'une même génération, au moment de partir à la retraite, les différences d'espérance de vie sont très grandes entre les catégories socioprofessionnelles. Six ans de plus pour un cadre que pour un ouvrier. Et les femmes, vivant plus longtemps, auront des pensions au rabais. En outre, pour avoir un niveau de pension plus élevé, que sera tenté de faire quelqu'un qui a travaillé dur pour un salaire bas ? Travailler le plus longtemps possible. Ce sera pour lui la double peine : mauvaises conditions de travail, salaire bas en activité, pension faible et durée de vie raccourcie à la retraite. Cerise sur le gâteau empoisonné macronien : le projet de supprimer le compte pénibilité, qui procure des droits pour partir plus tôt à la retraite.

La supercherie de ce système par comptes notionnels est à son comble quand ses promoteurs affirment qu'il permet de faire face à l'évolution démographique ou à une récession économique. Or, le vieillissement de la population est un problème auquel tous les systèmes de retraite sont confrontés puisque les pensions proviennent du travail des actifs. De plus, dans les pays où ce système est en place (Suède, Italie), les pensions ont été revues à la baisse quand la crise a éclaté, car le coefficient divisant le capital virtuel intègre un facteur lié au taux de croissance économique. Ainsi, tout est pensé pour universaliser le recul social.

Jean-Marie Harribey

Membre du conseil scientifique d'Attac



Ont participé à ce numéro 103 d'Objectif SUD : Christian BRIAUD (Secrétaire National), Peg Mafalda DURLIN (CR Aquitaine Gironde), Eddy GALITA (CR Guadeloupe), Richard Tarzoon GÉRAUD (CR Aquitaine Gironde), Christophe Cooky LAGOUE (CR Aquitaine Gironde), François VAZQUEZ (CR Charente Périgord), Geoffrey VIZOT (CR Lorraine), ainsi que l'équipe technique de BORDEAUX : Philippe DE LA MATA, Jean-Louis DANFLOUS ■

La pension de réversion

De nombreux économistes et “politiques” veulent ne l’attribuer qu’en dessous d’un certain seuil de revenu (situation de la pension de base du privé), ou la calculer en proportion du nombre d’années de mariage par rapport aux 43 ans de cotisations exigés... et le système unique de retraite du nouveau Président de la République supprime carrément toute idée de réversion : chaque pension ne sera calculée qu’en fonction des cotisations effectivement versées par la personne (et non par le ou la défunte, conjointe ou conjoint).

À la veille d’un débat citoyen sur l’avenir des régimes de retraite, la politique familiale et la suppression de la réversion, un état des lieux s’impose.

La réversion est touchée par la personne survivante dans un couple marié qui la demande. Elle représente un pourcentage de la pension de la personne décédée :

- **54 % de la retraite de base du privé**, à partir de 55 ans, sous condition d’un revenu annuel inférieur à 20 300 €,
- **60 % de la complémentaire du privé**, à 60 ans (cadres) ou 55 ans,
- **50 % de la retraite du public**, sous condition de 4 ou 2 ans de mariage avant le départ en retraite s’il n’y a pas d’enfant,
- **100 % de quelques complémentaires de professions libérales** en cas de versement d’une cotisation supplémentaire.

En cas de plusieurs mariages, la pension est répartie entre les personnes, en proportion des années de mariage. Dans la plupart des régimes, la réversion n’est plus versée en cas de remariage, voire de concubinage (fonction publique).

Les personnes voulant supprimer la réversion prétendent qu’elle ne se justifie plus puisque de plus en plus de femmes travaillent. Les travaux du Conseil d’Orientation des Retraites éclairent autrement la réalité : lorsqu’un couple dépense 2 unités de consommation, la personne se retrouvant seule subit des dépenses incompressibles et dépense 1,6, ce qui justifie le complément de la réversion.

La réversion représente un acquis **permettant un maintien du pouvoir d’achat lors d’un décès**. Elle doit être maintenue et étendue à toutes les formes de vie en couple ■

Oyé, Oyé !

Après une croisade écourtée en pays d’Oïl, le chevalier BOUIN est revenu à plein temps dans notre belle Caisse d’Aquitaine. Regonflé à bloc et revigoré par l’air marin, le tempérament impétueux ravivé après des invectives d’un avocat traitant les banquiers de catins, nous avons tous eu droit par mail, au coup de sang du seigneur.

Manque de bol, pour sa première communication d’éclat à destination de tous les gueux, les serfs, les ducs et archiducs, à peine revenu de la cour du Roi, notre DG a oublié de remettre le blason de sa région, frappé du léopard d’or Plantagenet sur un fonds rouge et a balancé un tract frappé de bannières syndicales pour la plupart inexistantes dans notre fief, voire non représentatives. Pire, il a fait fi des coutumes locales scellées par pacte signé et sur lequel son sceau de cire et de sire est apposé, à savoir les règles de communications syndicales en termes de contenu et l’utilisation de la messagerie. Olà monseigneur ! Tout doux ! Reprenez sérénité sur l’ouvrage, il y a tant d’œuvres à accomplir sur notre terre, que certains dires de trublions nauséabonds ne méritent même pas un soufflet, tant ils sont méprisables et à vrai dire, vu le niveau, doivent rester d’où elles viennent, dans les basses fosses du château. D’autres combats sont à mener, ils portent sur la nouvelle organisation des comtés, les conditions de vie de vos vassaux et la reconnaissance de vos sujets. Une armée est prête, aux mêmes couleurs aquitaines, rouge et or, mais au blason **SUD**.

Le tout est de s’accorder sur les objectifs et les moyens, il est encore temps.





Crédit Agricole Mutuel

Bonjour !

Prenez ce bonjour comme une invitation aimable et personnelle à lire les mots qui suivent, mais pas seulement !

Appréciez aussi ce bonjour épistolaire comme un des derniers, à l'image de ceux que vous recevez en entrant même inopinément dans nos agences du Crédit Agricole.

En effet, après les murs d'argent, l'enfilade des machines avec lesquelles les clients doivent gérer leurs opérations courantes en échappant au contact humain direct, après les rencontres "téléphonées" ou par mails interposées, commencent à s'installer des organisations laissant la place au tout technologique ou aussi appelé "digital".

Aujourd'hui, dans certaines régions, les clients qui entrent dans une agence du Crédit Agricole se trouvent face à un hall vide, froid, austère, avec au mieux un panneau indiquant « *Appuyez sur le bouton de la sonnette pour vous faire connaître* ».

Quel accueil ! Quelle convivialité ! Quelle humanité !

Parfois, ils se trouvent coincés devant un rideau de fer fermé, sans possibilité de communiquer, car c'est justement le moment où les commerciaux "reçoivent" exclusivement sur rendez-vous.

Les visiteurs de circonstance ne sont pas les bienvenus, même les gagnants du loto et peu importe si l'indice de satisfaction clientèle impacte le plus souvent la rémunération des troupes.

Bref ! Recevez aussi ce bonjour comme un au revoir ou un adieu de tous ces personnels qui :

- accueillait, guidaient, rendaient service, connaissaient les besoins de la clientèle et sur qui, celle-ci, pouvait compter le cas échéant, sans rendez-vous.
- n'avaient pas besoin de logiciel espion pour connaître les besoins et proposer le bon service, au bon moment.
- pouvaient garder une relation durable et efficace, grâce à une relation humaine, une relation de confiance, socle primaire de la relation bancaire.

Nous, les représentants SUD du Crédit Agricole, si nous ne nions pas la nécessité d'être à niveau des nouvelles technologies, nous restons convaincus que la relation humaine apporte davantage et de façon plus durable, qu'une cyberrelation.

Le progrès doit être au service de l'homme et non le contraire !

Quant au niveau de notre informatique (projet lancé en 2009 dénommé NICE : Nouvelle Informatique Convergente Evolutive), puisqu'elle doit transformer notre monde, qu'en est-il exactement depuis ?

Depuis 2013, toutes les Caisses Régionales sont sur un seul et même système.

En 2017, le poste de travail, dit "PUCC" (Poste Unique Collaborateur Client) à l'origine, est devenu tout simplement "PC", Poste Collaborateur.

Exit la convergence et le développement unique !

Pourtant, le surcoût de bascule a été de 366 millions d'€ et si les coûts de fonctionnement ont peut-être un peu baissé (ceux du système d'information ne sont toujours pas chiffrés), les fonctionnalités sont en régression.

L'indépendance est mise à mal : la V2 (évolution N°2 du système informatique) a été quasiment sous-traitée dans son intégralité et sans transfert de compétence entre les SSII (sociétés privées prestataires grassement payées) et CATS (salariés informaticiens du Crédit Agricole).

On n'y compte plus que 1 399 salariés Crédit Agricole contre 2 500 avant fusion des 5 systèmes informatiques des Caisses Régionales (il n'y a que sur ce poste de charges que l'on a fait des économies **mais en y perdant notre maîtrise, notre autonomie et notre culture d'entreprise**).

L'agilité reste un vœu pieux, l'innovation est à la traîne, la dématérialisation peine et le cross-canal un idéal à atteindre.

Les salariés, utilisateurs pratiques, sont loin, très loin d'être satisfaits par la qualité du système technique, d'un accès lourd, peu convivial, consommateur d'énergie, sans gain réel de productivité, accompagné de "bugs" incessants et dès lors, loin d'apporter une amélioration de la qualité de vie au travail et du service rendu à notre clientèle.

Surcoûts, régressions, retards et abandons jalonnent le cheminement de NICE depuis sa conception du simple fait d'une inadéquation des moyens aux ambitions affichées.

Histoire de France

732 : Bataille de Poitiers : Charles Martel boute les troupes de l'émir de Cordoue

1453 : Bataille de Castillon : Charles VII boute les anglais hors de l'ancienne Aquitaine

2017 : Bataille de tous les jours ouvrables : Les salariés du Crédit Agricole boutent et rebootent régulièrement leurs ordinateurs.

Inadéquation résultante d'une volonté contradictoire de comptabiliser impérativement des économies.

Une volonté à resituer dans le contexte du Groupe, des dirigeants fédéraux concentrant le pouvoir sous couvert de donner une leçon d'économie à l'organe central dont ils brigueront la présidence par la suite.

La confusion entre système informatique et système d'information est à ce titre significatif d'une volonté de biaiser le débat budgétaire, pour obtenir un consensus omnium.

Il en va de même pour la sous-estimation systématique de la charge de travail, appréciée sur des bases de dimensionnements, délais, fonctionnalités, cibles imprécises, compétences nécessaires sous évaluées.

Parmi les causes, nous retenons également le choix "politique" de la plus mauvaise des 5 souches : AMT, la plus régressive en phase d'évolution, la moins amendable et la moins évolutive aux dires des informaticiens et une organisation transitoire ni budgétée, ni chiffrée.

Mais les donneurs de leçon d'hier sont aujourd'hui à la tête du Groupe et viennent de procéder sans opposition à la nomination d'un DSI Groupe. **Ça promet !**

La tête du Groupe n'a d'ailleurs pas que ce seul souci à assumer, en effet, Mr BRASSAC a été auditionné par la commission des finances du sénat courant 2016 à la suite des révélations parues dans la presse dans le cadre de l'affaire des "Panama Papers". Mr BRASSAC a dû s'expliquer sur plusieurs points, notamment :

- Pourquoi le Crédit Agricole s'est trouvé dans des paradis fiscaux avec des financements offshores au travers de sociétés écrans ?
- En quoi ces opérations n'avaient pas pour but de permettre aux plus riches d'échapper à la fiscalité française ?

De révélations en révélations, d'amendes en amendes, nous nous demandons pourquoi l'engagement de 2010 de sortir des paradis fiscaux n'était-il qu'un effet d'annonce, où avons-nous loupé l'astérisque qui renvoyait à un « *sauf les paradis fiscaux jugés fréquentables* » permettant d'aider les sans domicile fixe !

Nous ne pouvons que constater que notre groupe Crédit Agricole n'a de cesse de mettre en avant des valeurs morales, dont la prégnance semble inversement proportionnelle aux valeurs financières.

Alors chers actionnaires minoritaires, votez les résolutions ou non, elles passeront quoi que vous fassiez et sachez que l'embellie du titre ne reflète pas la réalité du terrain.



BOULES ET BILE

J'ai les boules parce qu'on accuse le code du travail de tous les maux et qu'on en fait le bouc émissaire à sacrifier sur l'autel de la liberté d'entreprendre. Je me fais de la bile, parce qu'un contrat de travail, quand 6 millions de demandeurs d'emploi se disputent 300.000 offres, est un contrat léonin, rarement en faveur du salarié. Et je n'oublie pas qu'entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui libère.

Le code du travail n'est pas la cause de l'échec des politiques successives de relance de l'emploi pas plus qu'il n'est un frein à la négociation collective en entreprise. Certes il est complexe mais pas plus que le code monétaire et financier, ou le code de la construction, voire même le code général des impôts ! Sa complexité provient surtout de l'empilement de textes qui se contredisent, rendant la loi inintelligible pour les entreprises comme pour les salariés. Outre l'inflation législative, elle provient également de la précipitation et de l'empressement des gouvernements à coller à l'actualité au détriment de la réflexion : la lecture des travaux parlementaires montre une pauvreté des échanges et des analyses, où l'idéologie partisane prime sur l'intelligence collective. Au prétexte de simplification, les effets d'aubaine sont distillés en toute discrétion, accroissant les pouvoirs de subordination déjà exorbitants des employeurs pour les conduire à repousser les limites de la bonne foi voire de la légalité. Deux exemples pour s'en convaincre : malgré les évolutions du Groupe Crédit agricole et les besoins des élus, le Comité de groupe ne dispose d'aucun moyen depuis sa création il y a 30 ans : pas de budget de fonctionnement, pas d'heures de délégation, pas de local affecté...contrairement au Comité d'entreprise européen. Pourquoi cette différence de traitement ? Parce que la loi définit et impose les moyens de l'un et que l'autre résulte de la seule négociation. Les moyens inexistant

des élus du Comité de groupe sont un bel exemple de la qualité du dialogue social, on ne peut plus rassurer sur la pertinence de l'inversion de la hiérarchie des normes de droit ! L'autre exemple porte sur la forte complexité apportée à la procédure prud'homale qui décourage les demandeurs (- 40% de dossiers depuis l'entrée en vigueur) et la soumission des abus comme le licenciement sans cause réelle et sérieuse à un barème ridiculement bas, restreignant les prérogatives du juge et légalisant les délits intentionnels en les sécurisant.

Faut-il réformer le code du travail ?

Oui mais au bénéfice de ceux qu'il est censé protéger et non l'inverse et en le rendant accessible au plus grand nombre, employeurs et salariés. Mettons à profit les capacités disponibles de nos universitaires et de leurs étudiants pour élaborer des propositions. Le groupe de travail GR-PACT (groupe de recherche pour un autre code du travail) a œuvré dans ce sens et édité chez Dalloz en ce début d'année un code simplifié, plus accessible, plus protecteur et plus précis que l'actuel. J'aurai les boules de ne pas l'acheter et je ne me fais pas de bile pour en partager les propos : je suis acquis d'avance aux principes qu'il prône comme la nullité des licenciements injustifiés. Et j'ai une certaine tendance à faire plus confiance à un code écrit dans le marbre qu'au dialogue social tronqué de la FNCA ■

TRÈS CHERS DEPUTÉS

Notre nouveau président a réussi le tour de force de bouleverser le paysage politique de la nation en l'espace d'un an. Les élections législatives lui donnent une majorité absolue, lui laissant ainsi les pleins pouvoirs.

Pour les nouveaux élus, qu'ils se rassurent : ils auront peu de travail puisque les réformes importantes (code du travail), vont se faire par ordonnance, évitant ainsi le débat parlementaire pendant l'été. C'est ce même président qui qualifiait la majorité absolue de hold up. Il a aujourd'hui une autre opinion.

Voilà donc notre belle démocratie en marche : des décisions autoritaires sans débat, une majorité qui ne pourra que se taire. N'oublions pas que la loi Macron a été adoptée, comme la loi travail (que notre président veut durcir), grâce au 49.3.

Tous ces nouveaux élus sont soit totalement inconnus, soit des transfuges d'autres partis politiques, qui n'hésitent pas à aller où le soleil chauffe davantage, peu important les convictions d'hier.

Enfin, une petite pensée pour tous ceux qui n'ont pas été réélus : après une mine de circonstance, pour la photo dans le journal, ils n'ont aucune crainte à avoir. En effet, sous la présidence de Sarkozy, les députés se sont voté à l'unanimité une indemnité chômage en cas de non réélection, sans aucune obligation de chercher du travail, pendant une durée de 5 ans. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Et pourquoi ne ferait-on pas pareil avec les millions de chômeurs ?

Bien sûr, il ne faut pas oublier nos ex présidents, qui sont désormais 4 et qui plombent encore un peu plus les finances de l'État.

Alors avant de vouloir serrer un peu plus la vis à tous ceux qui travaillent, qui souvent souffrent face à des patrons de plus en plus avides, il est plus que temps de dénoncer tous ces privilèges qui font que seul le poste est intéressant, mais pas les obligations qui en découlent ■

Le Crédit agricole et l'entreprise de colonisation de la Palestine !

Suite à notre courrier d'interpellation de CASA sur les liens du Crédit Agricole avec des banques israéliennes, soutiens potentiels d'entreprises actrices de la colonisation palestinienne, nous avons rencontré les responsables d'AMUNDI, seule entité du Groupe impliquée ouvertement, pour évoquer les relations entretenues avec les banques et entreprises israéliennes intervenant dans la colonisation.

Pour assurer sa propre RSE sans même parler d'ISR, AMUNDI pratique envers les entreprises qui font appel aux marchés financiers (dette et actions) une politique à double filtrage : sélection basée sur des critères Best in class avec une grille d'évaluation de A à G d'une part ; exclusion d'activités et de comportements inacceptables comme les armes anti-personnel, 50% charbon, non-respect délibéré du pacte mondial... Ces entreprises exclues sont notées G, d'autre part. AMUNDI exclut ainsi 202 entreprises. A titre de comparaison, le listage des exclusions opérées par 150 fonds de pensions en cumule 1200. Par contre, les clients, fournisseurs ou financiers de ces entreprises notées G ne sont pas automatiquement exclus.

Cette méthodologie de double filtrage s'appuie sur les réflexions d'un think tank, le Comité Médicis, et un comité consultatif qui en est son émanation et qui émet des recommandations au comité ESG interne à Amundi. Elle est certifiée par l'Afnor et fait appel aux agences de notation telle Vigeo...

Concernant les relations avec Israël, cette politique de filtrage a conduit AMUNDI à exclure de sa propre autorité 12 entreprises (dont 1 américaine) intervenant dans les colonies palestiniennes. Ces entreprises ont été notées G pour leur contribution active à la colonisation. En revanche, les banques israéliennes qui n'ont pas d'activité majeure ou exclusive dans les colonies ne sont pas exclues. De plus un jugement récent de la Cour d'appel de Versailles interdit boycott systématique des entreprises israéliennes.

Après avoir rappelé qu'il est de l'intérêt d'AMUNDI d'être en conformité avec sa responsabilité fiduciaire vis-à-vis de ses mandants, le DGD apporte deux précisions : le traitement de la question palestinienne a été soumis au Comité consultatif du Comité Médicis ; et les clients institutionnels ISR n'ont jusqu'à présent pas demandé d'exclusion particulière au-delà de la politique d'AMUNDI.

Pour les raisons qui sont invoquées dans ce compte-rendu, rien ne justifie aujourd'hui au vu des informations dont ils disposent, que les dirigeants d'AMUNDI renoncent aux engagements actuels. Une position qui pourrait être revue si une participation active desdites banques était démontrée. C'est pourquoi nous poursuivons notre travail de veille en lien avec Solidaires. Une attention particulière doit être portée sur des financements en cours, bientôt échus, afin qu'ils ne soient pas renouvelés.

Le rapport banques est sorti, sur le site : <https://www.solidaires.org/Des-banques-francaises-complices-de-la-colonisation-en-Palestine>



Au pays du Melon.

Non loin de la capitale de l'Armagnac et de la ville natale de D'Artagnan, le congrès SUD CAM se déroulera du 19 au 21 Septembre à LECTOURE (arrondissement de Condom), dans le Gers, au « lac des 3 vallées ».

Toutes les régions Sudistes CAM sont attendues pour les travaux du congrès, avec un évènement particulier cette année, la nomination d'un nouveau secrétaire national.

Bien évidemment le traditionnel carrefour des régions qui nous est envié dans le monde entier scellera comme il convient cette manifestation (nom donné à une réunion de syndicalistes).

Venez nombreux, car il y a beaucoup de travail mais pas que

No pasaran

Je me suis souvent demandée d'où venait mon engagement actif dans la lutte antifasciste. N'allez pas croire que je me suis demandée pourquoi le FN m'a toujours donné la gerbe, ça je le sais bien : j'ai grandi dans le 93, ma copine Djida rapportait des makrouts à la maison à la fin du Ramadan, j'étais sa copine car j'étais la seule à bien vouloir lui donner la main dans le rang quand elle avait du Henné dans le creux de ses mains. Les autres enfants ils disaient que c'était sale. Et puis tout le monde n'a pas la chance d'avoir un grand père communiste (pour presque paraphraser Balasko). Moi, mon grand-père, il lisait le journal tous les matins, dans la cuisine assis à la table en formica pendant que ma grand-mère faisait à manger. Quand j'étais sage, je pouvais lire PIF en BD dans ce fameux journal. Ce n'est que bien plus tard que j'ai appris que ce journal c'était l'Huma. Mais jamais on ne m'a embrigadé, on ne parlait pas de politique devant moi quand j'étais petite. Je pense que malgré tout j'ai quand même reçu des valeurs humanistes, de partage et puis quand je suis arrivée au lycée et que j'ai pris la filière éco, ça a commencé à parler politique autour de moi. Et là j'ai comme ouvert les yeux, j'ai vu l'Huma qui trainait chez mes grands-parents, j'ai vu que quand ma grand-mère ouvrait la porte du buffet de la salle à manger, y'avait le poster de Youri Gagarine collé à la porte, pleins de petits signes comme ça que je n'avais jamais décryptés.

Passent les années, on fait ses études on s'engage dans la lutte par réaction épidermique, pour ce qui me concerne. Il y a tellement de causes justes pour lesquelles lutter, on n'a que l'embarras du choix franchement. Pour ma part je dois dire qu'une injustice qui me révolte me fait forcément réagir. Les discriminations, les comportements qui ostracisent par peur, par méconnaissance, un peu par paresse de réfléchir aussi, m'insupportent au plus haut point. Tout ça pour dire que l'on ne se dit pas un jour, « tiens, je vais me battre contre le fascisme, le racisme, l'homophobie, contre toutes les formes de discriminations ». J'ai l'impression que l'on reçoit ces combats, en héritage, on a ça en soi, dans son parcours, dans son histoire.

Un résistant du réseau de Lyon me l'avait dit d'ailleurs : je lui avais demandé « comment vous avez su que vous alliez rentrer dans la Résistance ? Comment vous avez pris la décision ? » Et il m'avait répondu « Mais ça, voyez-vous, jeune dame, ça ne se réfléchit pas, ça arrive comme ça, et tout de suite c'est clair dans votre tête ! » Et ça a été pareil pour mon arrière-grand-père quand les croix de feu (les nazis français dans les années 30) ont tenté de mettre le feu de la mairie de notre petite ville du 93 où il était adjoint au maire. Lui le Toulousain sanguin il avait pris son pétard de la guerre 14 et il avait dit à ma grand-mère affolée « ah ça, vous allez voir c'que vous allez voir ». Il était revenu entier mais les flics lui avait sucé son pétard...



J'en viens donc à me demander si les gens qui votent FN avaient un arrière grand-père Croix de feu ? Ou bien un père qui lit Valeurs actuelles comme journal ? Je ne pense pas que la trajectoire soit toujours aussi claire de père en fils, ou de grand père en petite fille. Je pense qu'il y a des généalogies qui se sont perdues en route. L'autre jour j'ai vu un documentaire où une femme déclarait qu'elle votait FN et elle est juive ! Non mais sérieux. Ils ont eu des leçons sur la guerre 39-45 à l'école ces gens-là ? Mais qu'est-ce qu'on a fait pour que 72 ans après la fin de la 2ème guerre mondiale on ait 34% de gens qui votent FN ?

Je m'interroge sur les stratégies à employer aujourd'hui. Dans les années 80 c'était des gros nazis qui faisaient peur à tout le monde et qui essayaient d'imposer le règne de la terreur avec leurs crânes rasés dans les rues. La technique de la claque dans la tronche avait bien marché à l'époque. Ensuite le slogan des Béruriers Noirs « la jeunesse emmerde le Front National » tonnait fort dans nos têtes dans les années 90 où il suffisait de dire « celui-là c'est un facho » pour que d'instinct les gens s'en écartent. On avait eu peur de leur montée aux élections, alors on avait dit avec les Béro « plus jamais de 20%, nous serons toujours contre Le Pen »...etc...etc... Et puis la claque en 2002 Le Pen au second tour. Des gens dans la rue direct après l'annonce. Mon père m'avait dit « Et bien si on disait à ton grand père qu'on va voter Chirac, il se retournerait dans sa tombe ». Des manif monstres du 1er mai qu'en reste-t-il aujourd'hui ? A peine si on s'étonne de la voir au second tour ! Alors qu'ont éclaté au grand jour les emplois fictifs au parlement européen, les affaires des militants FN qui faisaient brûler les bagnoles dans leur ville pour faire monter le sentiment d'insécurité et donc voter FN, alors même que l'on vient de prouver semble-t-il l'assassinat d'un guitariste antifasciste de Lille par des militants d'extrême droite.

Que faut-il aux gens pour comprendre que c'est la même peste brune qui menace ? D'autres Brahim Bouarram, d'au-

tres Clément Méric ? Faut-il que les syndicalistes relisent ce qui est arrivé à la manifestation du 1er mai en Allemagne après l'accession d'Hitler au pouvoir ? Il avait autorisé les syndicats à manifester pour mieux rafler tout le monde et les faire emprisonner puis exécuter.

La lutte recommence ici et maintenant, dans nos entreprises, plus que jamais il faut parler débattre convaincre nos collègues, que la solution n'est pas dans les fausses promesses sociales du Front National, qu'il alimente la Haine et se nourrit de nos peurs !

Pour ce qui est de l'action je vous invite toutes et tous à vous rendre aux rassemblements en mémoire de Clément Méric partout en France le 3 juin.

Et pour celles et ceux qui le voudraient, une formation antifasciste aura lieu à Bordeaux les 3 et 4 juillet prochain avec pour thème Racisme et Stéréotypes et les réseaux complotistes, conspirationnistes et l'anti-système. Mais si vous voulez en organiser une plus près de chez vous, c'est possible aussi localement avec vos "Solidaires", il suffit aussi de suivre ce lien <http://visa-isa.org/contact>

A la veille des élections législatives Monique Pinçon-Charlot s'est exprimée d'une façon très éloquente, je ne garde ici que la partie concernant le FN: « J'ai peur que la classe dominante ait un coup d'avance sur nous. Malgré ses contradictions, et alors qu'elle représente très peu de monde, elle la jouera collectif aux législatives, avec le traditionnel jeu pervers des fausses contradictions et des oppositions mises en scène. Le Front national sera son allié, car il risque maintenant de capter la critique sociale et de se l'approprier. En haut, on a donc le collectivisme et la solidarité de classe, très clairement. Quand Marine Le Pen, qui est présidente de groupe au Parlement européen, s'oppose à la création d'une commission d'enquête sur la fraude fiscale, elle démontre une solidarité de classe avec ses proches mouillés dans l'affaire des Panama Papers. Quand il s'agit de voter le secret des affaires, c'est l'ensemble des eurodéputés du FN qui mettent comme un seul homme un bulletin "pour" dans l'urne. Ce sont des indicateurs de cette solidarité oligarchique. Ce ne sont que deux exemples, mais il y en a beaucoup d'autres. »



Pour lire l'article en entier : <https://comptoir.org/2017/05/12/monique-pincon-charlot-nous-sommes-face-a-une-classe-sociale-puissante-et-mobilisee-pour-defendre-ses-interets/>



<http://sudcam.com/>
un petit clic et vous obtiendrez
tout ce que vous voudrez d'informations,
de contacts, de comptes rendus avec l'union SUD du
Crédit Agricole et, cerise sur le
gâteau, les infos directes de votre
syndicat....

Tribulations d'une jeune conseillère

Dans une journée, il y a 24 heures seulement !

4h00 : j'ouvre la porte à ce con de chat qui veut sortir se dégourdir les pattes puis, je retourne me coucher.

6h30 : je me lève et je te bouscule, tu te réveilles en groggelant, comme d'habitude. J'ouvre volets et fenêtres de la maison. Je pars sous la douche pendant que chéri-chéri fait couler mon premier café. Je pense à tout ce que j'ai à faire dans la journée. On est mardi matin, je retourne à l'agence, surtout, ne pas oublier de faire les courses en ligne sinon y'aura rien à bouffer ce soir, solfège pour l'ainée, foot pour le second, m'occuper de la main levée d'hypothèque de Mme Tartempion et merde je me souviens plus du 5^{ème} truc à faire...

6h40 : je sors de la douche, je me prépare. « Tu n'oublieras pas les lames de rasoir, chérie ? »

6h50 : j'avale mon café en commençant à faire griller les tartines pour les drôles.

7H00 : je passe la tête par les portes et je prévient les chérubins qu'il est l'heure de se lever. Pendant qu'ils se préparent, je ramasse le linge de la veille, lance une lessive et ferme les fenêtres. Je fais rentrer puis ressortir le chat. Je prépare le sac de solfège dans l'entrée, le manteau et les crampons du petit. Je vais bouger les enfants pour qu'ils se préparent plus vite. Je vérifie mon sac.

7h45 : tout le monde est enfin dans la voiture, en route pour les écoles. Je largue l'un puis l'autre de mes enfants et je pars pour l'agence.

8h28 : après que ce crétin de camion ait fini par tourner à tout juste deux pâtés de maison de l'agence, j'arrive en dérapage non contrôlé sur mes talons et je me branche à l'outil pour BADGER !

5 mn plus tard, j'accède enfin à ce « P... » de badgeage ! J'enchaîne les risques avant l'ouverture. Surtout, ne pas oublier entre midi et deux les courses en ligne avec les lames de rasoir ! Et ce soir, le solfège et le foot et ah !!! La main levée de Mme Tartempion et fouyouyouille c'est quoi ce 5^{ème} truc !!!!

Un pti café en équipe : Jacky demande s'il peut ouvrir un livret A à la fille de sa cliente partie à Londres pour 2 ans. Michel raconte ce que sa cliente lui a dit hier à l'accueil

« Vous m'avez débité mon compte, vous me le rebitez de suite ! » Merci qui ? Rideau rrrrrr ! Et hop c'est parti ! Mince la MIF de M. Truc ! J'ai oublié de lui faire signer samedi ? Elle est sortie de l'imprimante pendant qu'on

parlait des petits enfants et pffff oublié. Bon je le rappelle. Dring dring dring ! Et allez ! « Oui bonjour, ah, le DAB est planté, ok je transmets, on va aller voir merci au revoir ! » Allo ? Oui ? Ma cliente est à l'accueil, ok j'arrive (...)

Midi : « Au revoir M.Machin, bonne journée ! » Pfiou quelle matinée ! » Bon, ça va je n'ai que 5 messages vocaux et 15 emails ! Argggghh

12h45 : et merde mon e-learning. Il se fait en 20 min ? Arf je vais faire ça rapido et puis zou !

13h10 : je fais réchauffer les lasagnes d'hier que j'ai laissées dans le frigo à la maison ! Bon bah, sandwich alors !

13h15 : « Bonjour Mme Pattemolle, il vous reste un sandwich thon-crudité ? Ah, ça tombe bien que j'vous vois j'ai un prélèvement bizarre sur mon compte j'comprends pas, 135, 99€ le 22 du mois.»

« Ok pas de problème, je regarderai ça.»

13h30 : pfiou, plus qu'une demi-heure, je rejoins la cuisine et les collègues et je passe commande sur le drive. Ne pas oublier les lames de rasoirs, le jus de fruit, les Pom'Potes...

14h00 : j'y retourne et Diantre j'ai oublié de badger entre midi et deux... VDM

Mon rendez vous est en retard, j'en profite pour rappeler la MIF, m'occuper de la main levée, vérifier les avis d'impositions de M et Mme.dring ! Oui Mme Pattemolle alors attendez je regarde...

Euh... bah disons que.... cela correspond à des dépenses sur internet...Bah en fait, c'est un site euh... comment dire... euh... Olé Olé vous voyez ? Ah je dois vous laisser j'ai un rendez vous qui m'attend. Au revoir ! Grand moment de solitude là tout de même.

17h49 : pfiou, j'ai plus qu'à regarder mes mails et !!! Non mais c'est pas possible encore 25 mails et 2 appels en absence, le temps de raccompagner M Chmir !

18h20 : le chef m'a dit de pas oublier de badger et hop je fonce chercher le petit au foot !

Ce soir, j'aurai encore les cours de la pépinière à réviser mais bon, quand les petits seront couchés, ça ira. Hop, je passe prendre les courses, hop, 3 messages perso pour rdv chez l'orthodontiste, déjeuner chez les beaux parents dimanche midi et la fille qui a oublié son cartable à l'école, grrr !!!

19h25 : « 6x7 ? Mais non ça fait pas 67 !!!!! Retourne dans ta chambre bosser ça et tu reviens quand tu la connais ta taaaabblille de SIXEEUEUEUEUHHHHH ».

«Ma fille, l'eau ce n'est pas à profusion, alors tu vas gentiment SORTIR DE CETTE DOUCHEuhhhh !!!»

19h45 : heureusement que c'est chéri qui fait à manger le soir ! J'étendrai le linge après le repas !

21h00 : ouf, ils sont couchés, je regarderai bien un épisode de Grey's anatomy, mais j'ai ces satanées révisions à faire pour la pépinière, j'étends le

linge et je m'y mets....

23h00 : bon bah je regarderai deux épisodes d'un coup demain ça rattrapera. Allez au lit !

« Tu fais quoi dans le couloir mon grand ? Tu as fait un cauchemar ? Tu mangeais des multiplications en brocolis devant une maitresse aux dents jaunes ? »

23h35 : enfin au lit...mince, j'ai oublié de me démaquiller. Tant pis et j'ai pas donné à manger au chat. Tant pis, il restera dehors, chassera les souris ça lui fera les pattes.... mais c'était quoi le 5^{ème} truc que j'avais à faire ■

Remède ou mal universel ?

La commission groupe a entamé l'étude « groupir » d'une proposition sociale qui a animé les débats des dernières élections présidentielles à savoir : le revenu universel. Pour ce faire, elle a pu s'entretenir une demie journée avec Jean-Marie Harribey, ex maître de conférences d'économie à l'université de Bordeaux-IV, membre des Economistes atterrés et qui copréside le conseil scientifique d'Attac.

D'emblée, nous n'avons aucun doute sur sa position par rapport à cette proposition "sociale" puisque le dernier ouvrage qu'il a co-produit sur ce sujet s'appelle "Contre l'allocation universelle".

L'argumentaire développé est le suivant :

En premier lieu il convient de s'interroger sur **la place du travail dans notre société** et dans un contexte de crise dans lequel le chômage explose partout ainsi que la précarité et les inégalités. La place du travail sous l'angle philosophique est une vieille question qui divise. Le travail est-il l'essence de l'homme, un facteur d'intégration ? de reconnaissance sociale ou bien d'aliénation ? De nombreux défenseurs du revenu d'existence dénie au travail sa valeur d'intégration dans la société et sont alors séduits par les thèses de la fin du travail et du refus de l'idée d'un retour au plein-emploi. C'est nier le fait que nous devons nous orienter vers une nouvelle organisation des activités de production, qui prendra en compte l'écologie qui sera créatrice d'emplois.

Ensuite si certains ont avancé l'idée que le revenu d'existence pourrait être **une rente prélevée sur la masse de la richesse accumulée par l'humanité, c'est une méconnaissance du b.a.-ba des principes de l'économie**, à savoir que seul le travail crée de la valeur économique qui peut ensuite être distribuée. Tous les revenus proviennent du travail humain, collectif. Prélever sur un "stock" est illusoire.

Voulons-nous la jouer groupir or not groupir ? Nous vivons en société et c'est pour cette raison qu'il y a toujours une validation collective dès lors qu'il existe des transferts monétaires d'une partie de la population au bénéfice de l'autre. Nous ne sommes pas dans une société où les individus sont isolés les uns des autres. La revendication d'un revenu inconditionnel est porteuse d'une dynamique dans laquelle il n'y aurait plus que des arbitrages privés, il n'y aurait plus de société. Faut-il rappeler que c'est **Margaret Thatcher qui disait que la société n'existait pas, qu'il n'y avait que des individus**. La grande crainte est que la proposition d'un revenu de base garanti nous fasse basculer vers plus d'individualisme jusqu'à la chienlit.

Si le but est de réduire la pauvreté, il n'y a pas besoin de revenu d'existence pour cela. Il suffit de boucher les trous actuels. Comment ? **La proposition alternative au revenu d'existence est d'étendre la réduction du temps de travail** pour éradiquer le chômage, de telle sorte que tous les individus puissent s'insérer dans toutes les sphères sociales, dont celle du travail. Le revenu de base, qui prétend dépasser le salariat, risque en fait de l'affaiblir. C'est le salariat qui a permis l'ensemble des protections sociales qui tendent à devenir universelles. C'est donc vers l'universalisation de la condition salariale et de ses protections qu'il faut tendre, plutôt que vers l'élargissement du salariat.

Il faut faire dépendre le travail du revenu et non l'inverse.

A CONTRE COURANT

Le Crédit agricole a-t-il les moyens de réduire le temps de travail et de créer des emplois ? Pour nous, la question ne se pose même pas : le Crédit agricole a les moyens de réduire le temps de travail, sans baisse des salaires et avec embauches équivalentes.

Démonstration en trois temps deux mouvements :

Imaginons un passage de 35 à 28 heures dans les Caisses régionales, soit une baisse de 20% du temps de travail, avec embauches équivalentes, soit 14.000 salariés supplémentaires.

Le salaire brut moyen s'élève à 45 K€, cotisations patronales incluses ; soit un coût global de 630 millions générant un impact négatif sur le résultat après impôt (33%) de 415 millions.

Le résultat après impôt des CR en 2016 s'élève à 3,3 milliards. A taux d'imposition équivalent, le passage de 35 à 28h réduit le résultat de 12,5%. Mais si le taux d'imposition passe à 25% (promesse de Macron), cela engendrerait une économie de 394 millions pour les CR... Le passage à 28 heures ne coûterait plus que 19 millions, 19 petits millions...

Quelques chiffres pour relativiser : les CR perçoivent 100 millions par an de CICE, sans créer d'emploi, au contraire (- 1800 CDI en 7 ans) ; un gain de 1% du coût du risque représente 138 millions ; le coût annuel des retraites chapeau des dirigeants s'élève à 43 millions... En 15 ans, la Caisse régionale moyenne :

- a réduit le temps de travail de 39 à 35h, soit - 10% ;
- est passée de 1.753 salariés à 1.662, - 91 soit - 5,5% ;
- a accru son PNB de 249 à 355 millions, + 106 soit + 43%
- a enregistré un résultat net de 54 à 94 millions, + 40 soit + 74%.

Dans le même temps, le groupe a dépensé jusqu'à 19,6 milliards de survaleurs, pour en comptabiliser encore 13,5 milliards à ce jour. Parallèlement, il a enregistré 21 milliards de surcoût de risques liés aux seuls investissements hasardeux et à la spéculation financière de ses dirigeants.

Qui peut encore prétendre au vu de ces chiffres que le Crédit agricole n'a pas les moyens et n'est pas en mesure de partager le travail et de créer des emplois ?

Solidaires prépare un été de lutte

Le 16 juin, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), l'union syndicale Solidaires a clôturé son 7^{ème} congrès sur un message déterminé contre la réforme du code du travail. La confédération, qui vient de franchir les 100 000 adhérents, a reconduit l'équipe dirigeante sortante, avec une dose de renouvellement prévue par ses statuts.

Des tensions sont apparues au sujet du degré d'engagement de la confédération au sein du Front social, un mouvement interprofessionnel proche de Nuit debout qui vient de voir le jour pour appeler au "troisième tour social". Le consensus a finalement été arrêté en faveur d'une motion rappelant l'action de Solidaires au sein du collectif "Nos droits contre leurs privilèges", autre mouvement naissant, animé cette fois par le réseau proche d'Attac et de l'association Droit au logement, notamment.

Sur le même plan, la motion cite le Front social ainsi que l'initiative "On bloque tout" et laisse donc le champ libre à toutes les initiatives unitaires qui naissent localement sous des formes diverses. La confédération entend également débattre avec les autres organisations syndicales de l'opportunité d'une grève générale contre la loi travail, « sans pour autant tomber dans l'incantation ». L'agenda social de l'été est d'ores et déjà chargé. Après une mobilisation nationale organisée par le Front social, les postiers et les personnels du ministère du Travail étaient en grève mardi 20 juin. Ces derniers dénoncent une suppression de 20 % de leurs effectifs depuis 2007. Solidaires donne également rendez-vous le 30 août à Jouy-en-Josas, pour une manifestation en marge de l'université d'été du Medef.



La délégation de SUD CAM au 7^{ème} congrès de Solidaires

De Tours vers le futur

Après quelques tours dans Tours, lieu du Conseil National SUD CAM et de l'AG Casa où nous nous retrouvâmes nombreux à distribuer l'excellent, le sublimissime, l'extraordinaire tract de SUD, j'ai flâné le long de la Loire, puisqu'au moment où mon temps de travail syndical s'est arrêté, celui de mes vacances a commencé. Brèves vacances certes, ou plutôt bénéfiques RTT, néanmoins, avec un temps qui amène la plupart des gens en bord de plage, ma route fut échelonnée de châteaux royaux, de demeures princières et de bastille appartenant à de lointains cousins de ma belle-famille.

Perso, j'aime les vieux bâtiments, un peu comme notre nouveau président, (j'ai dit un peu !). J'aime ce qui a du vécu, les lieux empreints d'histoire, ceci dit, j'aime bien aussi les endroits où il semble que la main de l'homme n'ai jamais mis le pied. Pour autant, le thème du retour de Tours portait sur les châteaux de la Loire et du Cher ! ...le fleuve, pas l'adjectif.....quoi que.....

A Amboise, le château du Clos Lucé recueille l'âme de Léonard de Vinci. Le génie, le touche à tout, un peu comme moi tout petit, pas pour le coté génie, mais plutôt le touche à tout, qui me valait au passage quelques baffes ou bournifles, tout dépend du département où on les reçoit.

Sincèrement je suis sidéré par ce mec, je n'ai point honte de vous avouer que je respecte assidument un de ses préceptes, en effet, il a dit « L'appétit est le soutien de la vie » et bien croyez-moi, à table, je ne me prive pas. C'est au magret et au Pessac Léognan que je soutiens la mienne de vie. Ma tendre et chère me dit que je la soutiens un peu trop ostensiblement. Bon ! Elle a ptet raison, mais je réponds que c'est de la prudence gourmandise.

Bien que mon admiration pour Léonardo di Vinci soit sans borne, le plus étonnant de mon périple fut Chambord. Non point pour le parc, non point pour la bâtisse, non point que l'architecture fût peut-être imaginé par Léonardo lui-même, non point pour le mobilier, non point de croix, non point sonné, non point y est, mais pour un truc qui n'a rien à voir.

Ce truc est un panneau des années 50, dont voici la photo.

Voilà donc l'échographie de l'embryon du mur d'argent. Déjà ! A cette époque !

L'évolution technologique allant crescendo comme dirai Léo, qu'elle techno-banque semble se dessiner, quelles sont les prévisions quant au futur de nos agences ?

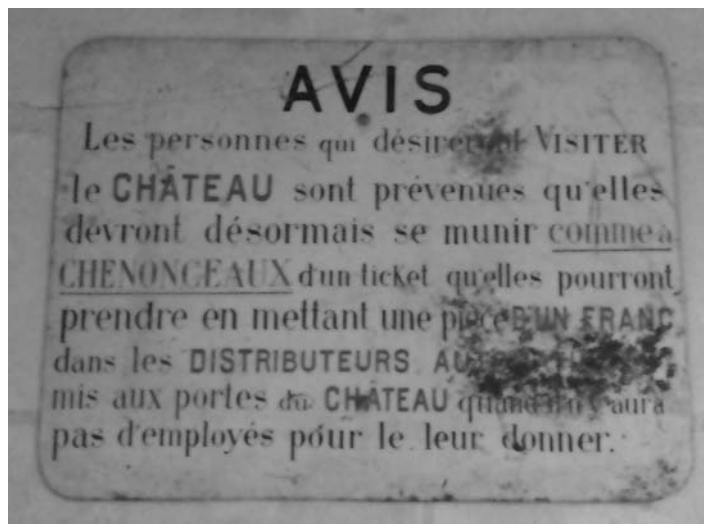
Cette question nous télétransporte de l'autre côté de ma Manche, à Martlesham heat, petite bourgade anglaise et

anciennement minière, qui accueille à défaut de chapeaux melons, un pôle d'étude développement de British Télécom. L'inventeur des fameuses cabines téléphoniques rouges est un gros fournisseur des banques anglaises, si bien qu'il a imaginé et créé un exemple d'agence bancaire du futur.

Voilà le tableau : en vitrine des écrans TV et des caméras espions qui guettent les clients. Les yeux électroniques équipés d'un système de reconnaissance peuvent déclencher des messages publicitaires adaptés aux passants. Pour exemple, un chauve passe et paf ! pub d'une casquette moderne offerte pour l'ouverture d'un plan financier à la con. Un supporter de Manchester déboule tout coloré du maillot de son équipe adulée et paf ! En instantané des images des meilleurs buts et du classement du championnat attire l'attention du hooligan. La caméra espion multitâches mesure concomitamment le temps d'attention capté par la pub, la pertinence du message et l'attractivité selon le passant. Associé à de la reconnaissance faciale et comportementale, les machines peaufinent leur base de données, leurs messages et les centres d'intérêts des clients ou des possibles nouvelles entrées en relation.

Je ne sais pas pour vous, mais moi ça me fout la trouille ! D'autant que ce n'est pas fini ! Plus besoin de carte bancaire, la reconnaissance biométrique fait son office. Vous posez les mains sur un capteur qui analyse vos veines, il paraît qu'elles ont une configuration unique, puis vous tirez la langue pour sceller définitivement votre droit d'accès à vos comptes, en effet, comme lorsqu'on est bourré on fait des conneries, les langues chargées et haleines alcoolisées ne pourront pas initier d'opération et devront jouer un autre jour.....à jeun.

Il n'y a pas de conseiller physiquement présent, les téléviseurs vous parlent, car les caméras vous reconnaissent



de lianes en lianes ...

même avec un postiche, « Salut Tarzoon ! Tu ferais mieux d'aller bosser un peu plus, pour gagner plus, car je sens venir le découvert avant la fin du mois. Si ça arrive je te fous la honte à ton prochain passage ! ». Les machines finissent par tout savoir ou presque, elles vous suggèrent des placements adaptés et après vous avoir édicté les règles en vigueur, la banque considère que vous êtes informés comme il convient, selon la loi.

Certains sont admiratifs de ces avancées technologiques. Ils feront moins les malins quand le jour viendra, où, chez eux, à peine levé de la cuvette des toilettes, la chasse automatique aura fait son œuvre et l'écran inséré dans la porte des chiottes indiquera : « Tisane de thym tous les soirs pendant 24 jours, épinards frais sans assaisonnement avec un bouillon clair chaque soir pendant 3 mois. Porte de la cave verrouillée, ainsi que le compartiment des plats en sauce dans le frigo. 45 minutes de vélo elliptiques chaque matin obligatoires sans quoi une amende minimale de 100€ par jour vous sera infligée par votre caisse de sécurité sociale. Arrêtez de faire le con avec les copains. Fin du message. »



Et tout s'organisera ainsi. De plus, avec l'absence de ren-contre humaine notre relationnel s'orientera sur du basique, voir du binaire. Nous sombrerons lentement

dans la novlangue, la langue officielle d'Océania, inventée par George Orwell pour son roman «1984» (publié en 1949).

Son principe repose sur une ultra simplification, ainsi, plus on diminue le nombre de mots d'une langue, plus on diminue le nombre de concepts avec lesquels les gens peuvent réfléchir. Plus on réduit les finesses du langage, moins les gens sont capables de réfléchir et plus ils réagissent à l'affect immédiat. Ils deviennent au fur et à mesure des sujets aisément manipulables par les médias de masse tels que la télévision.

Cette simplification finit par rendre impossible l'expression des idées potentiellement subversives et à éviter toute formulation de critique du dirigeant. Le saint graal étant d'aller jusqu'à empêcher l'idée même de cette critique.

Léonard avait inventé les principes du parachute et de l'hélicoptère, mais la réalité est arrivée plus de 500 ans après, pour autant cela ne me rassure pas, car ce qui se nomme « le progrès » évolue à vitesse exponentielle.

Alors je combats dès aujourd'hui ce futur probable. Face aux machines qui me parlent déjà, je cultive mon vocabulaire. J'envoie chier le parcmètre qui après m'avoir soutiré un prix éhonté pour la villégiature de ma bagnole, me somme d'une voix métallique « Veuillez retirer votre ticket ». Je sors des « où qu'elle est la poulette ? » aux moteurs de recherche qui me questionnent pour des opérations diverses. Je cultive les expressions incohérentes, pour conserver ma cohérence et faire chier les algorithmes. Je travaille mon imagination et entretiens mon vocabulaire chantant afin de ne pas le perdre.

Ce n'est pas complètement vain, cela me fait plaisir et au moins, je conserve des éléments de langages permettant à la fois d'exprimer et d'imager la critique. Il n'y a pas de petits combats quand il s'agit de la liberté d'expression et de réflexion, con !

TARZOON

